



CTB



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉNERGIE, DES MINES, DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT
CHARGÉ DE L'EAU

RAPPORT DES RESULTATS 2015

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES ECOLES RURALES

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	8
1.3.1 <i>Pertinence</i>	8
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficience</i>	10
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	11
1.4 CONCLUSIONS.....	12
2 MONITORING DES RESULTATS.....	14
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	14
2.1.1 <i>Contexte général</i>	14
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	14
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	14
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	15
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	16
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	17
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	18
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	18
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	20
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	20
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	21
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	23
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	23
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	23
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	24
2.6 THEMES TRANSVERSAUX.....	25
2.6.1 <i>Genre</i>	25
2.6.2 <i>Environnement</i>	26
2.6.3 <i>Autres</i>	26
2.7 GESTION DES RISQUES.....	27
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	31
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	31
3.2 RECOMMANDATIONS.....	31
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	32

4	ANNEXES.....	33
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	33
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	37
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	39
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	41
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	41
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	43

Acronymes

CTB	Agence belge de développement
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
APMNEER	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
PMNEER	Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
COFIL	Comité de Pilotage
DAEPR	Division de l'Approvisionnement en Eau Potable Rurale
MEN	Ministère de l'Education Nationale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
AMPTE	Association des Mères, Pères et Tuteurs d'Elèves
DTF	Dossier Technique et Financier
MDCEa	Ministère délégué chargé de l'eau
MDCEn	Ministère délégué chargé de l'environnement
SWOT	Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces).
CSP	Comité de Suivi provincial
CSN	Comité de Suivi National
CTS	Comité Technique de Suivi
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
PME	Petite et Moyenne Entreprise
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
GIZ	Coopération Allemande au Développement
BET	Bureau d'étude
BS	Bloc Sanitaire
PAE	Plan d'Action Environnemental
AFD	Agence Française de Développement
BM	Banque Mondiale

PNA	Plan National Assainissement
SIG	Système d'Information Géographique
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
AOO	Appel d'Offre Ouvert
TdR	Termes de Référence
MTR	Revue à mi-parcours

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales « APMNEER »
Code de l'intervention	MOR 1004011
Localisation	Régions de Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord
Budget Total	6 709 454,55 € // 73 804 000 MDH Contribution Marocaine: 18 804 000 MAD Contribution belge: 5.000.000 EUR Régie: 1 531 900 EUR Cogestion: 3 468 100 EUR
Institution partenaire	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Eau
Date de début de la Convention spécifique	03/12/2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	02/03/2011
Date prévue de fin d'exécution	02/06/2017
Date de fin de la Convention spécifique	02/12/2017
Groupes cibles	<u>Direct:</u> Environ 5068 élèves -dont 2623 filles- et environ 307 professeurs et directeurs des écoles rurales relevant des zones d'intervention du projet. <u>Indirect:</u> Structures -déconcentrées et décentralisées de l'Etat Société civile Familles des filles et garçons du milieu rural dans les zones d'intervention du Programme National.
Impact	Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Outcome	Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles.

Outputs	<p>Output 1. Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels</p> <p>Output 2. La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs</p> <p>Output 3. Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable.</p>
Année couverte par le rapport	2015

1.2 Exécution budgétaire

	Budget En euro	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2015
		Années précédentes	Année 2015		
Total	4 097 600,00	2014 : 289 440,02 2013 : 165 542,77 2012 : 123 672,45 2011 : 18 028,88	516834,39	2 996 841,17	27%
Output 1	223 000,00	2014 : 15 522,42 2013 : 18 266,48 2012 : 7 902,96 2011 : 161,44	33011,57	148135,13	34%
Output 2	449 000,00	2014 : 84 867,84 2013 : 93 521,52 2012 : 68 156,60 2011 : 10 957,60	81944,35	109552,09	76%
Output 3	3 425 600,00	2014 : 182 882,74 2013 : 49 794,42 2012 : 44 980,59 2011 : 6 909,83	401878,47	2 739 153,95	20%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

L'intervention s'inscrit toujours dans les politiques et stratégie nationales du Maroc, notamment dans un programme d'envergure nationale répondant à des engagements à l'échelle internationale.

La pertinence du projet a encore été renforcée en répondant aux besoins et priorités des bénéficiaires, notamment des écoliers au niveau des écoles en milieu rural. Il y a encore un nombre important d'écoles non dotées de blocs sanitaires, non raccordées à l'eau potable, privée d'espaces verts et de clôtures. Ceci est illustré par des demandes exprimées par des écoles et identifiées dans les bases de données des provinces ciblées par le projet.

La sensibilisation à l'hygiène et l'éducation à l'environnement demeurent le cœur du métier de l'intervention et sont considérées comme des préalables pour la mise en place des blocs sanitaires. Cette logique d'intervention s'inscrit plutôt dans les attributions du Ministère délégué chargé de l'Environnement et du Ministère de l'Education Nationale, alors que le mandat du maître d'ouvrage (DRPE) désigné est la gestion des ressources en eau. Néanmoins les services déconcentrés du Ministère délégué chargé de l'Eau apportent toujours leur savoir-faire au projet, vu leur expertise en matière de construction de blocs sanitaires notamment la composante « Hard » du projet. Cette relative incohérence dans l'ancrage du projet affecte certainement la performance de celui-ci.

Le partenariat reliant les institutions parties prenantes du programme national (MDCEa, MDCEn et MEN) et qui sont bien ancrées dans leurs domaines de compétences respectives, supposerait une complémentarité pleine de cohérence. Cela nécessite cependant plus d'attention pour qu'il soit plus opérationnel et puisse jouer un rôle essentiel dans la pérennisation potentielle des acquis.

A noter qu'au niveau provincial, une relative coordination est opérée par les Gouverneurs, qui sont mandatés par la loi pour coordonner l'action publique dans leur province. Ils président notamment les Comités de Suivi Provinciaux.

Le Ministère de l'Education Nationale est un partenaire indispensable qui n'est malheureusement pas institué par la Convention Spécifique.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	C

L'efficacité progresse timidement en 2015. A la faveur d'une réorganisation au niveau d Ministère partenaire, notons la nomination tardive d'un nouveau Responsable National du projet (qui est dans le DTF le chef de la Division de l'Approvisionnement en Eau Potable

Rurale). Le projet a opéré une transition de la phase pilote à la phase d'extension en s'élargissant vers deux nouvelles provinces (Ouarzazate et Taroudant), mais contiguës aux provinces pilote de Zagora et Tinghir.

114 unités scolaires relevant de 3 provinces ont été identifiées et sélectionnées selon les critères d'éligibilité et de priorisation et validées par les comités de suivi provinciaux.

Ainsi, le projet a opéré une dynamique dans les deux provinces d'extension de Ouarzazate et Taroudant, -semblable à celle observée dans les provinces-pilotes-, par la mobilisation et la participation de tous les acteurs et partenaires du projet. Dans les provinces de Zagora et Tinghir il y a eu la mise en place d'un système de suivi de proximité des chantiers de travaux des blocs sanitaires, et surtout de fonctionnement des blocs sanitaires dans les 45 unités scolaires ciblées, sans omettre la sensibilisation des élèves, le corps enseignant, les AMPTE, les associations et clubs d'environnement, sur la sécurité et la prise en compte des dimensions environnementales et du genre.

Une synergie intéressante avec le programme de renforcement de capacités par l'octroi de Bourses a été développée par l'intégration des activités en matière de renforcement des capacités des partenaires du projet dans le plan de formation, et par un résultat tangible de formation des AMPTE partenaires.

Néanmoins, l'atteinte de l'outcome risque d'être ralentie en raison de ressources humaines peu nombreuses pour une très grande zone d'intervention (le Service Provincial de l'Eau de Ouarzazate couvre en fait 3 provinces). Notons aussi une trop grande centralisation du processus de prise de décision au niveau des Administrations partenaires.

L'efficacité de gestion du projet reste limitée par une Direction du projet éclatée (responsable national à Rabat et coresponsable CTB à Ouarzazate), la lenteur des procédures administratives de part et d'autres et le circuit de la chaîne des dépenses.

Malgré ces contraintes, le projet continue de mettre l'accent sur l'organisation, la communication et la concertation entre les acteurs partenaires de projet au cours et pendant toutes les étapes de mise en œuvre des activités de projet, afin d'éviter tous blocage et de tirer toutes les leçons pour le bon déroulement des activités du projet.

Malgré le système de communication et de coordination instauré avec les PME attributaires des marchés de construction, les principales contraintes et constatations parfois soulevées au cours des missions de réception des prestations réalisées au niveau des différents chantiers de construction des blocs sanitaires, et consignés lors des visites de contrôle effectuées par l'équipe du projet (conjointement avec le service eau), peuvent être récapitulés globalement dans les points suivants :

- Non-respect du plan de remplissage des puits filtrant.
- L'engagement de la main d'œuvre non qualifiées et non spécialisés dans certaines prestations
- Retard remarquable dans l'exécution des travaux de construction des blocs sanitaires (2013-2014). Ce qui a mené au dépassement du délai de 5 mois prévu, et d'enregistrer le retard chez les deux entreprises (délai d'exécution a été consommé en date du 19/08/2014).
- En ce qui concerne le suivi des travaux et avec le démarrage de plusieurs chantiers au même temps et la répartition géographique des chantiers, la commission chargée de suivi des travaux et de la réception des réalisées se trouve dans l'obligation de procéder à la réception parfois de plusieurs prestations sans pouvoir assister certaines opérations importantes comme le collage de la dalle et de la fosse septique, le remplissage de puits

filtrant.....etc.

Les opérations de collage sont parfois réalisées sans utiliser des matériaux et produits demandés comme le vibreur et le produit hydrofuge « SIKA » dans le cas des fosses septiques.

Lorsque ces anomalies sont constatés, et afin d'améliorer l'efficacité et la diligence des travaux, l'équipe de projet convie les entrepreneurs à des réunions de coordination à Ouarzazate.

Un effort conséquent de communication au sein des 3 prestations eau de la CTB, pour le PIC 2010-2013 est constaté, avec un partage plus régulier de supports d'information et de sensibilisation réalisés par chacun, et un retour d'expérience plus volontiers transmis.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Le projet a entamé une réflexion organisationnelle et de fond, pour une meilleure efficience dans la durée restante pour la mise en œuvre du projet.

Une décision a été prise en Comité de Pilotage fin 2014 pour une extension mesurée du Résultat 3, sur 2 provinces contiguës aux provinces de la phase pilote, avec un redéploiement des équipes de techniciens et d'animation dans les Services Provinciaux de l'Eau de Taroudant et Ouarzazate.

Il a été décidé également de recourir à une assistance technique aux travaux pour contrôler les travaux de construction et de réhabilitation de latrines qui seront réalisés dans les deux nouvelles de provinces. Cette mesure permettra au projet de gagner en efficience.

En général, les avancées vers l'atteinte de l'outcome progressent, surtout dans le volet soft de la prestation. La logique d'intervention du projet repose sur l'amélioration des conditions d'apprentissage en éducation à l'environnement et pour l'hygiène scolaire, qui sont les pièces maîtresses pour lutter contre la déperdition scolaire, notamment pour les filles. Le volet travaux a connu des retards, qui pourraient laisser penser qu'il y a une perte d'efficience dans le triangle temps alloué-moyens financiers-travaux accomplis.

L'outcome du projet reste très ambitieux eu égard aux moyens dont il dispose et à la durée de sa mise en œuvre.

Le projet a sa disposition des moyens d'appuis (par exemple l'assistance technique perlée) qui avaient été prévus pour renforcer l'équipe sur les aspects qui lui semblaient les plus critiques. Malheureusement, ces moyens ont tardé à être mis en œuvre, si ce n'est une assistance technique aux travaux par le bureau Almadius.

De retards importants sont à déplorer dans la mise à disposition des budgets (selon la planification trimestrielle) :

- L'exécution de l'étude relative à la conception et la mise en place d'un système de géo-référencement;
- Le lancement 'de marchés relatifs aux travaux de construction des blocs sanitaires au niveau de 15 écoles à la province de Tinghir (marché qui été déclaré infructueux à trois reprises).
- L'exécution de deux marchés relatifs aux travaux de construction qui ont pris plus de

temps prévu dans les CPS : délai initiaux de 5 mois.

- les procédures administratives surtout pour les paiements. Un très grand délai enregistré entre le dépôt de décompte et le paiement. En revanche, depuis octobre 2015, une célérité a marqué la préparation des cahiers des charges de marchés de travaux sur Taroudant (9 lots) et Ouarzazate (3 lots)

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	C

La durabilité potentielle est favorable au niveau local car tous les acteurs et partenaires sont conscients du bien fondé et de l'impact social et économique du projet et donc appuient le projet dans ses démarches et sa stratégie d'intervention.

Pour le volet technique, la durabilité reste un des points les plus importants à accompagner notamment au niveau de la maintenance et de l'entretien des infrastructures sanitaires. L'appropriation et la gestion autonome et qualifiée par les acteurs locaux demeurent des facteurs importants pour assurer une durabilité à long terme.

Pour garantir ces facteurs, le projet a initié et encouragé des liens de synergie et de partenariat avec les partenaires locaux et le secteur privé notamment les communes rurales pour pouvoir surmonter des problèmes de maintenance et d'entretien des blocs sanitaires

Au niveau provincial, les représentants des institutions partenaires démontrent un grand intérêt pour le projet. Cela s'illustre dans leur participation et intégration importante depuis la mise en œuvre, dans le suivi des activités et la recherche des solutions pour des problèmes rencontrés sur le terrain, liés au raccordement en eau potable des écoles, le choix de l'emplacement des blocs sanitaires -notamment ceux qui présentent des terrains accidentés ou rocheux-, dans l'organisation des événements et des échanges entre écoles.

En revanche au niveau central, la durabilité peine à prendre place dans les agendas des parties prenantes de l'intervention (MDCEau, MDCEnv. et MEN) Le déficit de coordination a des effets néfastes sur la responsabilisation et l'appropriation de l'intervention et par suite la durabilité du projet. En 2015, le Comité National du PMNEER ne s'est jamais réuni.

La mise en application de la charte de gestion des latrines élaborée de manière participative par l'équipe du projet et validée par toutes les parties prenantes dans le cadre de comité de suivi technique et de comité de pilotage augure des espoirs réalistes. Elle est entrée en application effective dès livraison des blocs sanitaires aux écoles bénéficiaires.

Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) intervient peu vis-à-vis du projet si ce n'est par l'entremise d'une Convention Cadre de partenariat établie entre le MEN et le SEEE. Ceci induit inévitablement un manque d'appropriation des ouvrages construits (blocs sanitaires) et pose des questions sur la maintenance et l'entretien qui seront accordées à ces installations à l'avenir.

1.4 Conclusions

- Mise en place et en service au niveau de 45 écoles primaires rurales de blocs sanitaires respectant les normes de la dimension genre et prise en compte les différents enjeux et risques environnementaux. 3631 élèves dont 1773 filles ont accès et bénéficient desdits infrastructures sanitaires.
- Le projet a contribué dans la diminution des écarts et de disparité entre les écoles du milieu rural et du milieu urbain ;
- Les aspects socio-culturels et des comportements de la population en milieu rurale sont pris en considération sous différents angles dans l'implémentation des activités de projet ce qui a différencié le projet des autres programme similaire par exemple séparation des entrées des latrines des filles et celles des garçons, utilisation des latrines turque et non à l'anglaise .
- Le projet a développé une démarche genre qui a permis la prise en compte de l'égalité des genres à tous les niveaux et dans toutes les activités. Un accompagnement rapproché de 16 clubs d'environnement et 32 Associations Mères, Pères et Tuteurs d'Elèves (AMPTE) couronné par l'intégration des femmes au sein des bureaux exécutifs de 5 Associations étant un résultat atteint et indicateur fort pour justifier la prise de conscience de l'importance de l'implication des femmes dans les instances de prise de décision.
- Prise en compte des droits des enfants et la spécificité des besoins des filles et des garçons dans les outils de sensibilisation et généralement en développant le kit pédagogique.
- Tous les blocs sanitaires réalisés dans le cadre de projet sont utilisés, 80 % sont gérés et entretenus par la mobilité du corps enseignant et les élèves ou à l'initiative des Associations Mères, Pères et Tuteurs d'Elèves, association de développement en engageant une personne qui se charge de l'entretien et de l'hygiène.
- La majorité des communes partenaires de projet contribuent en l'approvisionnement en eau potable des écoles partenaires dans leurs territoires respectifs ; dont 15 ont contribué également par la mise en place des murs de clôture et 5 autres ont mobilisées des subventions annuelle dédiés à la mise à niveau notamment à la gestion des blocs sanitaires. Ceci étant un résultat phare atteint par le projet malgré les insuffisances financières dont souffrent lesdits communes rurales qui ne couvre généralement que les frais de fonctionnement et les salaires du personnel.
- Le projet repose sur la société civile comme acteur actif dans son territoire : clubs d'environnement, AMPTE, associations de développement, gestionnaire ou non de l'eau potable afin d'assurer l'appropriation et la pérennisation.
- La mise en application de la charte de gestion des latrines élaborée de manière participative par l'équipe du projet et validée par toutes les parties prenantes dans le cadre de comité de suivi technique et de comité de pilotage augure des espoirs réalistes. Elle est entrée en application effective dès livraison des blocs sanitaires aux écoles bénéficiaires.

Les difficultés institutionnelles sont toujours réelles et sont en partie structurelles (dispositions du programme national PMNEER qui induit une dispersion des responsabilités entre le MEN, bénéficiaire final des blocs sanitaires placés dans les écoles, et le maître d'ouvrage et également maître d'œuvre, le MDCE, qui est également le partenaire institutionnel du projet, en partenariat avec la CTB. Cette situation est pour

le moins inhabituelle dans la mesure où le Ministère de l'Education Nationale (MEN) intervient peu vis-à-vis du projet si ce n'est par l'entremise d'une Convention Cadre de partenariat établie entre le MEN et le SEEE. Ceci induit inévitablement un manque d'appropriation des ouvrages construits (blocs sanitaires) et pose des questions sur la maintenance et l'entretien qui seront accordées à ces installations à l'avenir. Par ailleurs, l'implication du Département de l'Eau en tant que responsable national du projet a été insuffisante, la nomination d'un ingénieur à « temps plein » pour assurer le suivi n'a pas permis de constater de réels progrès à ce sujet en raison notamment d'une présence sur le terrain insuffisante et peu efficace.

Ce constat est à relativiser par l'excellente collaboration obtenue au niveau des autorités locales qui ont toujours appuyé les activités du projet, y voyant un intérêt évident pour leurs populations rurales. Cet appui a pu être constaté tant auprès des autorités provinciales (Gouverneur) que des délégations du MEN et acteurs locaux (associations et Commune rurale). Malheureusement, ces instances ne disposent pas du personnel suffisant pour appuyer de manière substantielle l'équipe du projet et restent dépendantes des décisions venant des autorités centrales (peu de délégation).

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
M. Rachid MADAH	Mlle Fatima AIT BEN ALLA

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Il n'y a pas de changements majeurs dans le contexte général de la prestation. Peu de coordination entre les bailleurs, pas de changement dans l'architecture institutionnelle du PMNEER et alignement fidèle de la coopération bilatérale belge.

Cette année a été marquée par un passage de la phase-pilote à la phase d'extension. Pour se faire, il avait été étudié 3 propositions de scénarii d'extension pour la poursuite du projet, avec un souci de bonne gestion des risques et des budgets, et incluant l'analyse préalable des résultats de la phase pilote. La projection à une phase d'extension a permis d'évaluer notamment les conditions et capacités du projet selon un contexte équivalent de la phase pilote voire améliorées. Deux critères ont guidé notamment le choix des écoles pour la priorisation : rapprochement et l'accessibilité des sites et une simplification des ouvrages.

Le COPIL 8 du 19 décembre 2014 a entériné le scénario d'extension vers les Provinces de Ouarzazate et Taroudant. Il s'agit d'une option réaliste, qui permet de maintenir l'atteinte de l'objectif spécifique dans les délais impartis.

Cependant, des visites de terrain par un expert indépendant mandaté par le projet (BET Almadius) en date des 9 et 10 mai 2015 ont permis de vérifier la grande qualité des réalisations. Sur base des leçons apprises, l'expert a proposé toute une série d'améliorations et de simplifications pour maintenir la qualité des constructions en réduisant le coût et les délais.

2.1.2 Contexte institutionnel

En 2015, le projet a connu la nomination d'un nouveau responsable national de projet APMNEER, et comme stipulé dans le DTF, chef de la Division de l'Approvisionnement en Eau Potable dans le monde rural. Ce changement de Responsable National, couplé avec un pilotage rapproché du Secrétaire Général du Ministère, a créé une dynamique certaine, sur un certain nombre de dossiers.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

En 2015, les modalités d'exécution demeurent inchangées. Le projet est soumis à des lourdeurs, en régie comme en cogestion. Le circuit de validation des projets de CPS, leur contrôle a priori par le Trésorier Ministériel, les délais réglementaires de publication et d'ouverture des plis sont autant d'étapes inconditionnelles.

L'exercice de la cogestion, surtout lorsque que l'ordre de service de commencement des travaux est donné, nécessite une grande coordination d'action et une cohérence d'image entre le Service Provincial de l'Eau et la CTB

Notons également que l'intervention a été auditée par la Cours des Compte belge et le collège des Réviseurs. Ils n'ont pas soulevé de remarques importantes

Pour ce qui concerne les inputs, les budgets prévus ont été mis en place comme prévu dans les planifications financières ; mais pour leur implémentation, des retards sont enregistrés: seulement 34% (77% régie et 15% cogestion) du budget ont été dépensés. Ce taux reste toujours faible est justifié entre autre par la lenteur des procédures et la complexité de la chaine de dépenses du mode de cogestion.

2.1.4 Contexte HARMO

L'intervention s'aligne toujours sur les systèmes et procédures nationales en matière de gestion des finances publiques et de procédure de passation des marchés.

L'intervention s'appuie sur une complémentarité opérationnelle avec le programme Bourses mis en œuvre par la CTB, et recherche une synergie d'action avec les organisations de la société civile travaillant sur les questions de l'égalité des genres et de l'environnement.

L'intervention continue à déployer des efforts pour la mise en place d'initiatives d'harmonisation avec d'autres programmes et projets opérant dans le même secteur ou projets similaires. La coopération allemande (GIZ), -via le programme d'Appui à la Gestion Intégré des Ressources en Eau- et ses partenaires réalisent un projet pilote dans le Douar Ait Idir relevant de la commune rurale de Ait Sedrat Soufla (Province de Tinghir) pour le traitement et le réutilisation des eaux usées et la gestion durable des ressources en eau

Les échanges avec la coopération Italienne et la coopération Espagnole ont été mis en sommeil.

L'intervention veille à ce que les efforts communs de la direction et du personnel du projet s'orientent vers une gestion axée sur les résultats afin que les deux partenaires se focalisent sur les résultats pendant toutes les phases du projet : planning, mise en œuvre, monitoring, évaluation et rapportage.

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires						
Indicateurs	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible année 2015	Cible finale
Au moins 50% des écoles rurales ciblées équipées dont les blocs sanitaires adaptés sont utilisés et entretenus régulièrement	0	0	0	45	60	80
Au moins 60% d'écoles ciblées ayant un corps enseignant et des élèves appliquant les normes de base d'hygiène	0	0	30	30	40	96
Taux d'abandon scolaire des filles et garçons dans les écoles ciblées en baisse	NA	NA	NA	NA		
Au moins 40% d'écoles ciblées adoptant les normes de base de l'égalité entre les sexes dans la gestion et l'entretien des latrines	0	0	0	25	25	94

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Des efforts considérables au quotidien ont été entrepris par l'équipe du projet afin d'assurer et d'amener les écoliers par le biais de la sensibilisation, la création et le renforcement des capacités (surtout des clubs de l'environnement et des AMPTE) à améliorer leurs savoir en terme d'apprentissage en éducation à l'environnement et en matière d'hygiène scolaire.

Au total 12 482 participantes et participants dont 5057 filles et femmes à différentes sessions de sensibilisation et de formation organisées et réalisées en proche collaboration et avec la participation effective du corps enseignant, AMPTE, club d'environnement, association de développement et commune rurale partenaires du projet.

La prise de conscience des enjeux et risques environnementaux s'est traduite par l'acceptation des mesures d'adaptation depuis la révision des plans et CPS, lors de l'implantation des chantiers et pendant le suivi des travaux de construction des blocs sanitaires.

L'accès aux infrastructures sanitaire étant acquise et atteinte mais reste un des points les plus importants à accompagner et à améliorer pour un accès durable réside au niveau de la maintenance et de l'entretien de ces infrastructures sanitaires. L'appropriation et la gestion autonome est qualifiée par les acteurs locaux mais qui demeure un facteur clé pour assurer la durabilité.

45 écoles abritant 3631 élèves dont 1773 filles relevant des deux provinces Zagora et Tinghir qui ont été accompagnés dans la sensibilisation ont pris conscience de la question pratique d'hygiène et environnementale et ont accès aux infrastructures sanitaires adaptés au contexte et respectant les dimensions genre et environnement.

Par ailleurs la zone à couvrir pour la phase d'extension ait été limitée conformément aux décisions de la réunion du COPIL (12/2014) sur deux autres provinces d'Ouarzazate et Taroudant, Le redéploiement des équipes et la définition des zones à couvrir ont été définis selon des principes acquis et des priorités basé principalement sur le suivi des activités engagés dans les provinces pilote et le temps restant du projet .

114 unités scolaires a été sélectionnés et validé par les comités de suivi provinciaux de Taroudant (69 écoles), Ouarzazate (30 écoles) et Tinghir (15 écoles) et qui font l'objet de 4 appels d'offre ouvert lancés et sont en cours d'attributions.

D'ailleurs, le manque de moyens humains et matériels persistant au niveau provincial auprès du partenaire implique de facto un rôle de substitution plutôt que d'accompagnement de la part de l'équipe de projet recrutée par la CTB, notamment pour le suivi des chantiers et les visites de terrain. Rien n'indique que cette situation, défavorable sur le plan des objectifs de développement puisse connaître une évolution.

Impact potentiel

La grande qualité humaine et professionnelle de l'équipe du projet (direction, animateurs & techniciens) -qui est maintenant bien formée et organisée pour mettre en œuvre la suite du projet-, est bien acceptée au niveau des provinces d'intervention et jouit d'un grand respect auprès des Gouverneurs et des acteurs locaux, en raison de l'objectivité des méthodes utilisés et de l'approche participative et collaborative adoptée, ainsi que pour la qualité des travaux et services dans les écoles déjà desservies.

Par ailleurs, l'éducation à l'environnement est un apprentissage nécessitant des approches s'inscrivant dans un processus de proximité et de participation. Pour les enseignants, même s'ils disposent d'un savoir ou d'un savoir-faire, subsiste toujours la difficulté de comment garantir le transfert et l'apprentissage de ces acquis à leurs élèves.

L'encadrement de proximité et l'approche participative assuré par l'équipe du projet (CTB) dans le choix des écoles, l'adaptation et validation des plans types, les sessions de sensibilisation et les ateliers de concertation ont permis une prise de conscience sur les questions des droits des enfants et de l'égalité des genres. Toutefois, le changement de comportement et d'attitudes, processus de longue haleine, nécessite un suivi rapproché et l'appropriation des questions de l'égalité des genres par le corps enseignant et les parents. Un partenariat dans ce sens avec le MEN et la société civile permettrait d'ancrer ces valeurs et garantir la durabilité des actions entreprises.

La propriété des ouvrages est également un point important. Les ouvrages construits sous la supervision du Département de l'Eau deviennent, à leur réception définitive, propriété de l'Education nationale (MEN) qui aura alors le devoir normalement de gérer, entretenir et maintenir en bon état ces installations. Toutefois, aucune formalité n'entérine pour l'instant cette étape pour assurer l'accès durable à ces infrastructures.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Cadre institutionnel, méthodologie et outils de mise en œuvre du programme national PMNEER opérationnels						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible année 2015	Cible finale
Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis clarifiés, connus et appliqués,	Le rapport de la ligne de base n'est toujours pas validé	L'évaluation du PMNEER a pu situer et positionner les acteurs concernés par le programme tout en définissant les rôles et responsabilité de chacun. Cela doit être validé par le comité national de suivi pour application				
Le comité de suivi national ainsi que les comités de suivi des provinces partenaires sont opérationnels et se réunissent régulièrement une fois par trimestre	Le rapport d'évaluation du PMNEER a proposé un schéma stratégique qui reste à valider par le Copil et par le CSN	2 CSP; 6 CSN	1CSP/ 3CTS	8 CSP	4 CSP; 2 CSN	4 CSP/an /province; 2 CSN
Un cadre méthodologique et des outils de mise en œuvre pour le PMNEER, en l'occurrence le PAE et PAG, a été développé, communiqué et mis en œuvre;	L'étude d'évaluation du <i>PMNEER</i> a noté l'absence d'une stratégie genre formalisée	Des outils pédagogiques et de sensibilisation développés et en cours d'expérimentation	Valise d'outils (pédagogique, de sensibilisation, PAE et PAG en cours de finalisation et de validation	Valise d'outils (pédagogique, de sensibilisation, finalisé		

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Conception participative d'un logiciel géo-référencé de sélection des écoles			X	
Conception d'une base de données des infrastructures scolaires et équipements sanitaires			X	
Renforcement des capacités des acteurs institutionnels y inclus séminaires et voyages d'étude			X	

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

La majorité des activités développées dans le cadre de cet output, ont été réalisées, et sont considérées comme des piliers qui ont permis d'asseoir une gouvernance du projet relativement performante. Un retard significatif a été enregistré dans l'exécution du marché relatif à la conception et mise en œuvre d'un outil géo-référencé de sélection des écoles rurales bénéficiaires du projet d'Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales. Il s'agit d'un outil qui permettra la sélection des écoles sur base de différents critères. Ces critères seront construits à partir d'informations contenues dans une ou plusieurs bases de données.

La partie soft du projet est d'une grande importance et sa valorisation est liée à la mise en service des 45 blocs sanitaires.

Les outils et supports développés par l'équipe de projet constituent une valise de kit pédagogique utilisables dans la continuité de projet -dans sa phase d'extension- tout comme il sera utile et utilisable dans le cadre du Programme National PMNEER.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible année 2015	Cible finale
Nombre participants et participantes aux séances de sensibilisation sur l'environnement (l'hygiène scolaire, la gestion sanitaires,) et sur l'égalité des genres.	Rien n'est renseigné par la ligne de base	5210 participantes et participants (2165 F) / 100 séances de sensibilisations 41,5% F	3743 participantes et participants (1663 F) / 77 séances de sensibilisations 44,5% F	2700 participantes et participants	450 participantes et participants	10 000 participantes et participants
Nombre de conseils de gestion effectifs et qui participent activement à la bonne gouvernance des écoles notamment à la gestion sanitaire, à l'intégration de l'égalité des genres,....	Rien n'est renseigné par la ligne de base	0	22	15	40	150
Au moins 30% des AMPTE intégrant les mères ou tutrices dans les bureaux de gestion.	Rien n'est renseigné par la ligne de base L'analyse genre des parties prenantes a noté l'absence des mères dans les AMPTE	- 10 ateliers de formation et sensibilisation pour les AMPTE; - Renouvellement de 6 /33 AMPTE ; - Création de 3 AMPTE avec intégration de mamans. - 6 AMPTE sont en cours de création	- 16 ateliers de formation et sensibilisation pour les AMPTE; - Renouvellement de 12 /33 AMPTE; - Création de 7 AMPTE ; - Intégration de mamans dans 3 AMPTE.	32 ateliers de formation et sensibilisation pour les AMPTE; Renouvellement de 07 AMPTE et création de 13 AMPTE dont 5 associations ont intégrés les femmes.	10 AMPTE ont intégré les mères dans les bureaux de gestion	30% des AMPTE ont intégré les mères dans les bureaux de gestion
Nombre d'écoles ciblées ayant des clubs d'environnement fonctionnels et contribuant à l'hygiène et à la propreté des latrines.	Rien n'est renseigné par la ligne de base	Création et accompagnement de 7 clubs d'environnement	Création de 2 CE et accompagnement de 17 clubs	Création et accompagnement de 09 clubs d'environnement	Création et accompagnement de 20 clubs d'environnement	

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation	X			
Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Etant donné que le processus de sensibilisation des acteurs ne connaît pas de limite dans le temps, le projet ne cesse de mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités plus spécifiques ayant trait à la sensibilisation, la formation en vue d'un changement de pratique vis-à-vis de l'utilisation des latrines et pratiques d'hygiène et d'environnement. 9477 bénéficiaires dont 4300 filles étaient bénéficiaires des multiples sessions de sensibilisation et de formation.

Le projet cible essentiellement à ce propos les acteurs locaux (AMPTE, Clubs d'environnement, Conseils de gestion,...) en vue de les amener à développer certaines compétences qui peuvent leur permettre d'intégrer le processus de changement et d'avoir la visibilité pour contribuer effectivement au développement durable. 2261 participantes et participants, dont 691 femmes ont bénéficié des différents ateliers de formations et d'accompagnement.

Ajoutant à cela le projet, en concertation et collaboration avec les partenaires et acteurs locaux a développé des outils relatifs à la sensibilisation et la gestion durable des infrastructures sanitaires, qui se résument dans une charte de gestion de blocs sanitaires validée et signée par tous les concernées pour application, des guides et affiches. Le dit kit de gestion va être distribué et mis à la disposition des écoles et institutions partenaires du projet.

Par ailleurs, l'amélioration du cadre de collaboration et de coordination et la mise en place d'un mécanisme de décision sont indispensables pour harmoniser les outils, et les équiper suffisamment pour une prise en charge des questions de gestion et d'environnement. Cela permettra également de consolider les compétences et de favoriser les avancées et le développement humain durable.

L'entretien et le respect des latrines restent l'affaire de tous pour bien évidemment garder les toilettes propres et en bon état et utile. Cela fait l'objet de discussions et de débats avec tous les acteurs locaux, notamment sur la manière dont l'école va arriver à maintenir et à entretenir ces équipements. Ce thème est beaucoup trop souvent minimisé, même s'il touche directement la vie scolaire. Arriver à débattre collectivement de la problématique est un progrès du projet qui pourrait amener et valoriser le rôle de chaque acteur notamment celui de la vie scolaire. Il appartient aux autorités scolaires de donner des consignes claires en ce sens.

On note que le marché de l'assistance technique perlé n'a pas abouti et son retard a pénalisé la réalisation de quelques activités de projet.

Un des résultats encourageants et inattendus réside dans la forte demande formulée par les acteurs des écoles (APMNEER et non APMNEER, bénéficiaires de travaux ou non) sur l'organisation des séances de sensibilisation et sur les outils pédagogiques pour une éventuelle duplication notamment par le corps enseignant.

La question de l'accès à l'eau est toujours évoquée avec beaucoup d'acuité. Tous les acteurs, notamment les communes rurales, sont les plus concernées par l'approvisionnement et l'économie en eau. Les écoliers sont sensibilisés, notamment en termes de pratiques luttant contre le gaspillage de l'eau. Une prise de conscience meilleure est ressentie.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible année 2015	Cible finale
Nombre d'écoles où les chantiers de construction des blocs sanitaires sont gérés selon les bonnes pratiques	-	0	45	45	60	159
Nombre d'écoles ciblées où les moyens ont été mobilisés pour assurer l'entretien et la maintenance des équipements.	-	0	0	30	60	159
Nombre d'écoles disposant d'infrastructures sanitaires adaptées aux besoins des filles et garçons et au contexte socioculturel, et conforme aux normes nationales.		0	45	60	60	159
Nombre d'écoles ciblées où les communautés locales ont contribué à la mise en place des infrastructures sanitaires		0	30	25	60	159

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
- Expérimentations en matière d'assainissement écologique (toilettes sèches, bio gaz) ainsi que d'énergies renouvelables en milieu rural (panneaux solaires, éolien)				X
- Élaboration participative et application d'une stratégie en matière de maintenance des équipements sanitaires et des systèmes d'adduction d'eau des écoles ciblées			X	
- Construction/réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau pour les écoles ciblées				X
- Construction/réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles ciblées ainsi que d'autres équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement des déchets...)			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

45 écoles primaires sont équipées de blocs sanitaires adaptés et selon des normes sur les 60 écoles prévues. L'ensemble de ces blocs sont mis en service dès réception des travaux et signature de la charte de gestion des blocs sanitaires.

Par ailleurs, les activités de ce résultat comme constaté accusent un retard, en raison, entre autre, des procédures de passation des marchés publics (un appel d'offre ouvert déclaré infructueux a pris presque 8 mois pour le relancer) ainsi que des lacunes identifiées puis corrigées au niveau des CPS et plans qui ont nécessités une large révision.

Le projet a tiré grandement profit de cette phase d'expérimentation et a jugé nécessaire - pour une meilleure efficacité- d'améliorer le cahier de prescription spéciales et des plans pour les futurs marchés de construction des blocs sanitaires ; de revoir le nombre d'écoles par lot (6 à 7 écoles par lot) et le délai d'exécution (5 mois n'est pas suffisant) et d'être plus exigeant à la réalisation et la réception de certaines prestations (en présence de la commission) comme les opérations de collage des dalles et des fosses septiques.

Egalement et afin de gérer au mieux l'atteinte des résultats du projet notamment le 3ème résultat, le projet a mobilisé des missions de suivi technique centrées sur les aspects « maîtrise d'ouvrage » (backstopping) comme appui mené par un bureau d'étude externe (ALMADIUS) ce qui a permis au projet d'apporter un regard neuf et indépendant, tant sur l'avancement que sur d'éventuels ajustements.

Le volet hard est mené en harmonie avec le soft et permet aux acteurs bénéficiaires et partenaires locaux de s'intégrer et s'impliquer dans toutes les étapes de processus de mise en œuvre dudit volet, d'où la prise de conscience de l'importance de l'éducation à l'environnement et la problématique sanitaire scolaire en général -et particulièrement pour la fillette dans le milieu rural.

Par ailleurs, les aspects techniques ont demandé plus d'attention au cours de la mise en œuvre des infrastructures sanitaires, du travail acharné avec plusieurs missions de suivi, des réunions de coordination pour surmonter au fur et à mesure les blocages survenus ainsi des missions des réceptions pointues à des étapes cruciales dans la vie de l'ouvrage.

Le contrôle et le suivi de proximité par l'équipe a contribué à l'amélioration de la qualité d'intervention.

L'implication et la collaboration avec les acteurs et partenaires locaux, notamment les techniciens des communes rurales, le service équipement des provinces, les délégations provinciales du MEN dans la mise en œuvre de ces activités a connu une participation appréciable.

Quatre appels d'offre ouverts relatifs aux travaux de construction des blocs sanitaires au niveau de 114 unités scolaires sélectionnées et validées par les comités de suivi provinciaux de Taroudant (69 écoles), Ouarzazate (30 écoles) et Tinghir (15 écoles) qui sont en cours d'attribution.

2.6 Thèmes transversaux

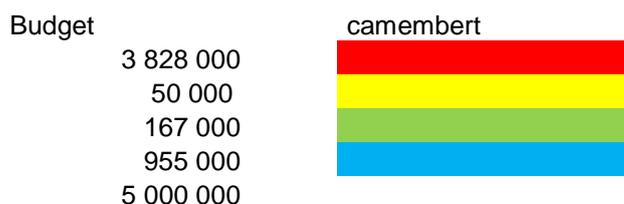
2.6.1 Genre

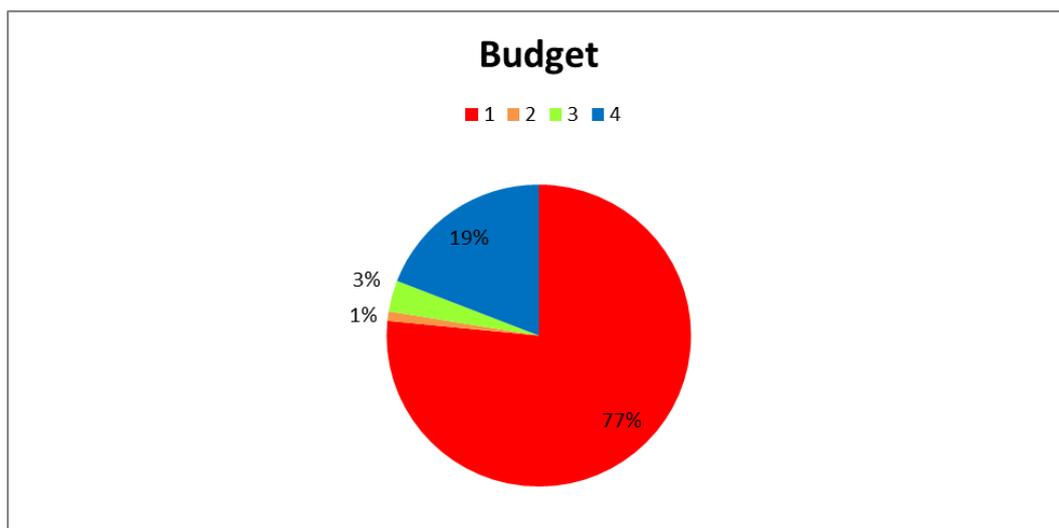
Les actions entreprises intégrant la dimension genre s'illustre dans :

- Le renforcement des capacités et accompagnement des AMPTE avec la mise en place de mesures pour l'implication des mères dans les mécanismes de gestion des AMPTE- La prise de conscience de rôle des femmes dans la fonctionnement et la gestion desdits associations commence à s'installer. A cette effet, on note que 5 AMPTE ont intégré les mères dans les bureaux de gestion ce qui dénote de l'effort investie par l'équipe du projet pour mobiliser et les mères et les autres acteurs en dépit des résistances de la société (culture, mentalités, coutume)
- Dans les CPS et plans type prennent en considération au sens large la dimension genre.
- la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons dans les actions de sensibilisation. Le kit pédagogique développé par l'équipe du projet ainsi que la démarche d'animation prend en considération l'approche droit ainsi que la spécificité des besoins des filles et des garçons avec une attention particulière pour ne pas perpétuer des stéréotypes ;
- Le suivi des travaux de construction des latrines et la sensibilisation des élèves à la sécurité des enfants en général et des filles en particulier (harcèlement, accidents, bruits....
- Le respect de la norme nationale relative au nombre de latrines au prorata du nombre des élèves, en l'occurrence « une latrine pour 20 à 30 élèves » ;;

L'analyse genre du budget du projet APMNEER permet de constater que la mise en œuvre des actions est surtout genre spécifique (77% du budget total de projet) qui cible spécifiquement les intérêts stratégiques des femmes et des filles en veillant aux changements des comportements et attitudes de la population cible.

A noter que seul 19% du budget est genre aveugle dans la mesure où ce sont des actions qui sont menées sans faire une distinction femmes/hommes et sans mener une analyse genre (fonctionnement, investissement, entretien,...).





2.6.2 Environnement

Comme la dimension environnementale est également au cœur du projet APMNEER, depuis le démarrage de projet, tous les enjeux environnementales et les mesures d'atténuation ont été prise en compte dans toutes les activités mise ne œuvre.

Le plan d'action environnemental qui a été élaboré et dans lequel il a été défini tous les enjeux et mesures d'atténuation ainsi les partenaires responsables de chaque action d'atténuation n'est malheureusement pas en exécution à l'exception des actions qui ressort des attributions et contrôle de projet sont d'application.

Le comité de suivi national qui doit entériner cet outil conformément aux décisions de COPIL, n'a pas réussi à se réunir sous plusieurs raisons.

2.7 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Absence de mandat légal pour l'équipe afin d'intervenir au niveau des écoles et interpeler les délégations provinciales du MEN.	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	Low	Low Risk	Saisir le maître d'ouvrage pour faciliter le travail des équipes de terrain avec tous les partenaires concernés	Ministère délégué, chargé de l'Eau	Q1 2015	Communication institutionnelle avec le MEN est améliorée et un travail de coordination et de collaboration est bien installé	Terminé
						Saisir la Représentation pour inscrire ce risque à l'ordre du jour des COPIs + (suivi des recommandations)	RR et PO			
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Interlocuteurs et points focaux des partenaires-clés changent fréquemment	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Low	Low	Low Risk	Recommander au Comité National de Suivi d'inviter les Délégués (MEN, Environnement) à désigner officiellement un point focal identique et permanent pour le PMNEER et l'APMNEER	Ministère délégué, chargé de l'Eau	Q1 2014	Pour le MEN c'est fait, pour l'environnement manque de personnelle, une personne chapotte 3 provinces.	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Faible harmonisation des intervenants du PMNEER	Depuis 2008	DEV	Medium	Low	Low Risk	Faire avaliser un guide de mise en œuvre et de suivi unique pour tous les intervenants du PMNEER	Comité National de Suivi	Q2 2015	L'objectif est atteint par la signature de la charte par l'ensemble des intervenants.	Terminé

						Organiser un atelier d'échange et de sensibilisation sur la question d'harmonisation de la méthodologie (sélection des écoles, sensibilisation à l'environnement, coordinations des acteurs, etc...)	Ministère délégué, chargé de l'Eau et CTB	Q4 2015	Proposition d'agenda en cours de discussion.	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Décalage observé entre la planification financière (CTB) et la morasse budgétaire annuelle du maître d'ouvrage	Q3 2012	FIN	Medium	Low	Low Risk	CTB et MEMEE/CE doivent réaliser ces exercices de planification ensemble	DP	Q1 2015	Des réunions ont eu lieu chez l'Ordonnateur National. Si un dialogue est engagé, les résultats tardent à venir	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Circuit de la chaîne des dépenses pour la cogestion n'est pas bien clair	Q2 2013	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	CTB, MEMEE/CE et l'Ordonnateur National doivent clarifier l'existence ou non d'un circuit vert pour le don belge	DP + MEMEE/CE	Q1 2015	Aucun progrès constaté, en dépit de la tenue de réunions du GT sur les modalités avec la Belgique, chaque semaine	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de pilotage du projet en raison d'une Direction de projet éclatée (Ouarzazate et Rabat)	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Le COPIL doit donner un signal fort, soit de responsabilisation du cadre dédié, soit en déléguant beaucoup aux Services Provinciaux de l'Eau	COPIL	Q1 2014	Le COPIL tenue le 09/05/2014 a été recommandé de valider les lettres de missions décidé lors de la réunion de coordination de la DP le 07/04/2014 mais le copil a passé sans prêter attention à ce point.	Terminé

						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de qualité des constructions: plusieurs chantiers ouverts au même temps et sont éparpillés, délai très court du marché, moyens humain et matériel insuffisant pour faire un bon suivi de proximité et la non responsabilisation des acteurs locaux.	Missions d'implantation des sites	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Renforcer l'équipe terrain surtout de la part de partenaire et proposer des réaménagements budgétaires.	COPIL	Q2 2014	A fin de renforcer l'équipe terrain ,il a été procédé à engager une assistance technique pour le suivi .	Terminé
						Réviser le CPS et RC et établir des avenants en prenant en considération plusieurs paramètre surtout qu'il s'agit des marchés à multiples zones d'interventions éclatés avec des accès difficiles.	DP + MEMEE	Q4 2014	Leçons tirés pour les prochains marchés	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Temps restant d'ici fin de projet est très court, risque de non aboutissement des marchés de construction des blocs sanitaire (procédure des marchés publics lourde)	Q3 2014	OPS	Medium	High	High Risk	Saisir le partenaire de faire un traitement spécifique dans la procédure des marchés lancés dans le cadre de projet	DRPE & CTB	Q4 2015	Décision au COPIL 8 d'engager tous les marchés pour fin 2016	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de non qualification des entreprises qui ont gagnés les marchés	Q2 2015	OPS	Medium	High	High Risk	Saisir le maître d'ouvrage comme président de comité d'ouverture de plis pour qu'il soit très vigilant notamment dans l' examen des plans de charge, les moyens matériels et humains suffisants des soumissionnaires pour réaliser les prestations demandées conformément au CPS.	DRPE & CTB	Q42015	Plus d'attention prêtés pour le te traitement des dossiers au cours des ouvertures des plis	En cours

						Encourager les entreprises partenaires de projet à participer dans les appels d'offre futurs	Equipe terrain	Q4 2015	Participation effective des entreprises partenaires de projet	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de non exploitation des blocs sanitaires réalisés dans le cadre de projet (Eau ,Maintenance, Entretien)	Q3 2015	OPS	Medium	High	High Risk	Rendre la charte de gestion des blocs sanitaires plus opérationnelle	Comité National de Suivi	Q1 2016		Nouveau
						Soulever la problématique aux membres de comité de pilotage	DP			
						Responsabiliser le comité de suivi national	DRPE			
						<i>Insérer une ligne ici</i>				

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Bien que le DTF prévoit une extension sur trois régions pour desservir 300 écoles au totales, il a été décidé par le COPIL, sur la base des leçons tirés de la phase pilote, de réduire et limiter la zone d'intervention pour la phase d'extension sur deux provinces Ouarzazate et Taroudant sous raison que ni le temps restant de projet ni les moyens et conditions disponible ne le permet pas.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Attention particulière et reconnaissance du rôle de la société civile par une implication formelle dans le projet (Charte de bonne gestion des ouvrages, conventions, partenariat....)	MDCEa, MEN, MDCEn	Q2 2016
Plus d'échange de connaissances et d'expertise entre institutions : expertise du Ministère de la santé	MDCEa	Q2 2016
Mettre en place un mécanisme de coordination et de communication interinstitutionnelle.	MDCE, MEN, MDCEn et MS	Q1 2016
Ministère délégué chargé de l'Eau doit renforcer son rôle dans l'approvisionnement en eau potable (AEP)	MDCEa	Q1 2016
Améliorer la coordination et collaboration entre les différents programmes œuvrant dans le même secteur	MDCEa, CTB	Q1 2016
La responsabilisation de MEMEE dans le COPIL ;	MDCEa	Q1 2016
Aménager le processus de la chaine des dépenses et des procédures administratif du maitre d'ouvrage.	et MEF	Q1 2016
Mobilisation de fonds pour assurer la gestion et l'entretien des blocs sanitaires et des espaces vert.	MDCEa, MEN	Q2 2016
Il faut augmenter l'implication des autres partenaires et notamment le MdEnv et le MEN dans l'exécution de la phase d'expansion. Leur participation dans la validation des acquis de la phase pilote (stratégie, méthodologie, boîte à outils) est indispensable.	MDCE-MEN	Q1 2016

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les marchés publics sont souvent facteur de ralentissement de l'exécution des projets quand ils sont gérés au niveau central (Ministère), les marchés lancés localement résoudra le problème de retard, donc il est recommandé de décentraliser leur gestion dans les prochains projets.	Département du partenaire
Revoir le cahier de charge, être réaliste en termes de délai, consistance des prestations (nombres, quantité, hommes jours de prestation,..) et prise en compte de contraintes liées aux enjeux environnementaux et genre.	Département du partenaire
Pour les projets de haute technicité, prévoir des appuis externe et interne soutenus et fréquents en vue d'assurer une gestion efficace et pertinente des projets	Département du partenaire
Implication des collectivités locales et les outiller en savoir et savoir-faire en termes d'assainissement.	Collectivités locales partenaires de projet
Elaboration des plans de communication pour la sensibilisation des enfants et jeunes aux thèmes de l'environnement et du développement durable	intervention, département du partenaire
Implication des ONG travaillant sur les questions des droits des enfants et de l'égalité des genres dans l'encadrement des acteurs (AMPTE) et des élèves afin de garantir la durabilité	intervention, département du partenaire
Formaliser le partenariat avec le MEN pour l'encadrement des enseignants sur les questions des droits des enfants et de l'égalité de genre et assurer la gestion et la maintenance des acquis.	Département du partenaire MEN

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant		

		possible.
X	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			X	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
X	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		

B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
			X	

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
X	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
X	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision			Action			Suivi	
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
Valider la liste définitive des écoles éligibles la semaine prochaine à la province de Ouarzazate	Sep-2015	COFIL	Provoquer une réunion de comité de suivi provincial pour valider les écoles présélectionnées et validées sur terrain.	DP	Q4 2015	Une réunion de CSP a été tenue le 01/10/2015 pour validation définitive des écoles éligibles	CLOSED
Etablir et Valider la liste définitive des écoles éligibles à la province de Taroudant dans les deux prochaines semaines	oct-15	COFIL	Organiser des visites terrain accélérées pour valider les écoles présélectionnées	DP	Q4 2015	Validation de la liste définitive des écoles éligibles par le CSP le 16/10/2015	CLOSED
			Provoquer une réunion de comité de suivi provincial pour valider les écoles présélectionnées	DP	Q4 2015		
Procéder au lancement du marché relatif à l'assistance technique pour le suivi des travaux de construction des blocs sanitaires en Octobre 2015 ;le partenaire s'engage à examiner les possibilités offertes par la réglementation pour engager cette prestation,étant donné que celle-ci ne figure pas dans le programme prévisionnel annuel.	mai-15	Backstopping	Elaborer un dossier d'appel d'offre à l'assistance technique pour le suivi des travaux de construction	DP	Q4 2015	Lancement de marché en Novembre 2015 et il est en cours d'attribution	CLOSED
Tenir une réunion national de PMNEER pour examiner et valider ,le cas échéant ,l'avancement de l'étude relative à l'outil géo référencé de sélection des écoles	oct-15	Rapport opérationnel	Provoquer une réunion de comité de suivi national pour valider le livrable de marché en question	DRPE/CTB	Q4 2015	Une réunion a été tenue le 27/10/2015 par le CSN pour validation et suivi des livrables	CLOSED
Relancer l'Assistance Technique Perlée pour les lots 1 et 2	févr-13	Rapport opérationnel					OPEN

Organiser un atelier de clôture de la phase pilote au niveau de Thinghir (à une date à convenir).	mars-15	COPIL					OPEN
Tenir le prochain COPIL fin octobre 2015 pour statuer sur une proposition de plan d'action concret sur les 18 prochains mois	sept-15	COPIL	Tenir une réunion de préparation d'un plan d'action détaillé	DP	Q4 2015	Une réunion du 10ème COPIL est prévue pour le 11/12/2015 mais qui n'a pas été tenue	OPEN

4.3 Suivi décision Audit

Décision				Action			Suivi	
Décision	Periode d'identification	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
Demande de mise à disposition de la part du partenaire des rapports - des audits externes - des audits internes qui concernent des dépenses financées en tout ou en partie par l'aide bilatérale belge.	mars-15	Rapport AUDIT		> Echange sur les audits réalisés par le partenaire et formalisation via le Copil > Etablissement et suivi d'un plan d'action des recommandations éventuelles de ces audits et suivi via le Monop si opportun.	RR et PO	prochaine COPIL		OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Certaines notes de frais sont rentrées avec beaucoup de retard	mars-15	Rapport AUDIT		> Faire un suivi rigoureux des notes de frais en cours > Envoyer des rappels réguliers si nécessaire	RAF/LAF	Chaque fin du mois		OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Les pièces justificatives des dépenses payées par le siège sont conservées au siège	mars-15	Rapport AUDIT		Envoyer une copie des pièces justificatives au niveau du projet à la demande du projet	RAF	à la réception du relevé HQ	Un audit est réalisé au siège pour toutes les dépenses effectuées par celui-ci. Les dépenses des projets sont validées via Webform. L'envoi d'une copie au projet peut être réalisée sur demande de celui-ci mais pas de manière systématique	OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				

<p>Marché MOR242 - MOR265 :</p> <p>> Le marché a d'abord été infructueux et ensuite relancé dans un délai très court et n'a obtenu qu'une seule offre qui a été attribuée.</p> <p>> Le dossier ne contient pas les accusés de réception des mails de sollicitation envoyés aux soumissionnaires potentiels</p>	mars-15	Rapport AUDIT	<p>Vérifier la présence de toutes les pièces indispensables du dossier MP en respectant la check list ad hoc.</p>	RAF/Coresponsable	<p>on a reçu des réponses automatiques par mail de réception et de lecture.</p> <p>Le marché en question étant clôturé et c'est noté pour d'autre marché et veiller à demander par retour mail une confirmation de réception de l'appel d'offre.</p>	CLOSED
			<i>Insérer une ligne ici</i>			
<p>Atténuer ce formalisme excessif afin de permettre la concurrence, d'éviter des appels infructueux et éviter des retards importants dans l'exécution des projets.</p>	mars-15	Rapport AUDIT	<p>Réviser les CPS notamment le RC de tel manière à alléger les conditions de sélection et encourager la concurrence.</p> <p>Sensibiliser les entreprises lors de la visite des lieux sur les exigences de la constitution des offres.</p> <p>Appuyer les entreprises locales intéressées par l'offre à constituer son dossier de soumission.</p>	Direction du projet	<p>la direction de projet a déjà pris l'initiative à l'occasion des appels d'offre relancée pour la même prestation.</p>	CLOSED
			<i>Insérer une ligne ici</i>			

4.4 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique n'a dû subir aucun changement.

4.5 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Aucune modification
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Non
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Décembre 2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	EST- Environnement Claude CROIZER et BET ALMADIUS (appui technique) en mai 2015

4.6 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	F01	Year to month :	31/12/2015
Currency :	EUR		
YtM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
A LES FILLES ET GARÇONS DES ÉCOLES PRIMAIRES RURALES			4.097.600,00	583.924,46	516.834,39	1.100.758,85	2.996.841,15	27%
01 Cadre institutionnel, méthodologie, outils du programme			223.000,00	41.853,30	33.011,57	74.864,87	148.135,13	34%
01 Evaluation du programme national, définition stratégie		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Enquête comportementale du monde rural en milieu		COGES	30.000,00	15.238,96	10.491,68	25.730,64	4.269,36	86%
03 Inventaire des acteurs, méthodes et outils de		COGES	30.000,00	0,00	22.410,44	22.410,44	7.589,56	75%
04 Conception participative d'un logiciel géo référencé de		COGES	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
05 Conception d'une base de données des infrastructures		COGES	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
06 Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, y		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
07 Equipement et appui aux Services de l'Eau et aux Comités		REGIE	15.000,00	12.251,10	0,00	12.251,10	2.748,90	82%
08 Communication du programme national et diffusion des		COGES	43.000,00	0,00	0,00	0,00	43.000,00	0%
09 Evaluation du programme national, définition stratégie		REGIE	15.000,00	14.363,24	0,00	14.363,24	636,76	96%
10 Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, y		REGIE	40.000,00	0,00	109,45	109,45	39.890,55	0%
02 Gestion sanitaire des écoles ciblées, promotion des			449.000,00	257.503,57	81.944,35	339.447,92	109.552,08	76%
01 Etude Ligne de base		COGES	8.000,00	7.498,66	0,00	7.498,66	501,34	94%
02 Définition des priorités d'intervention dans les 2 provinces		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Sensibilisation continue et accompagnement des acteurs		REGIE	396.000,00	250.004,91	81.944,35	331.949,26	64.050,74	84%
04 Echange d'expériences entre les comités		COGES	45.000,00	0,00	0,00	0,00	45.000,00	0%
03 Construction et maintenance d'équipements sanitaires			3.425.600,00	294.567,59	401.878,47	696.446,06	2.739.153,94	20%
01 Expérimentation en matière d'assainissement écologique		COGES	81.600,00	0,00	0,00	0,00	81.600,00	0%
02 Revue des normes et modèles d'équipement sanitaires et		COGES	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
03 Elaboration participative d'une stratégie en matière de		COGES	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
04 Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau		COGES	140.000,00	0,00	0,00	0,00	140.000,00	0%
		REGIE	1.531.900,00	936.611,01	242.894,10	1.179.505,11	352.394,89	77%
		COGEST	3.468.100,00	153.822,96	379.537,14	533.360,10	2.934.739,90	15%
		TOTAL	5.000.000,00	1.090.433,97	622.431,24	1.712.865,21	3.287.134,79	34%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on vrijdag 26 februari 2016

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	F01	Year to month :	31/12/2015
Currency :	EUR		
YTM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
05 Construction/ réhabilitation d'infrastructure sanitaires et		COGES	2.940.000,00	131.085,34	346.635,02	477.720,36	2.462.279,64	16%
06 Appui et formation en matière de suivi de chantier (4)		REGIE	240.000,00	153.482,25	55.243,45	208.725,70	31.274,30	87%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserves			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserve en co-management		COGES	76.500,00	0,00	0,00	0,00	76.500,00	0%
02 Réserve en régie		REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			795.900,00	506.509,51	105.596,85	612.106,36	183.793,64	77%
01 Personnel			417.000,00	264.075,92	62.905,90	326.981,82	90.018,18	78%
01 Assistance Technique perleée dans le secteur de		REGIE	60.000,00	3.045,57	2.191,02	5.236,59	54.763,41	9%
02 Co-responsable - ingénieur civil		REGIE	198.000,00	136.331,42	42.222,62	178.554,04	19.445,96	90%
03 Responsable administratif et financier		REGIE	99.000,00	72.425,49	17.408,98	89.834,47	9.165,53	91%
04 Expert genre /sociologue part-time		REGIE	24.000,00	25.944,95	0,00	25.944,95	-1.944,95	108%
05 Expert environnement part-time		REGIE	24.000,00	24.847,09	0,00	24.847,09	-847,09	104%
06 Conseiller juridique + frais publication		REGIE	12.000,00	1.481,40	1.083,28	2.564,68	9.435,32	21%
02 Investissement			129.500,00	120.620,89	3.251,97	123.872,86	5.627,14	96%
01 Equipement bureaux provinciaux		REGIE	10.000,00	3.891,06	687,45	4.578,51	5.421,49	46%
02 Véhicules 4X4		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Matériel informatique et communication bureaux (3)		REGIE	23.000,00	19.507,40	2.564,52	22.071,92	928,08	96%
04 Véhicules 4x4		REGIE	96.500,00	97.222,43	0,00	97.222,43	-722,43	101%
03 Frais de fonctionnement			181.900,00	82.944,00	28.638,44	111.582,44	70.317,56	61%
01 Communication		REGIE	19.800,00	16.358,50	5.811,93	22.170,43	-2.370,43	112%
02 Consommables bureaux		REGIE	9.900,00	6.550,72	520,43	7.071,15	2.828,85	71%
		REGIE	1.531.900,00	936.611,01	242.894,10	1.179.505,11	352.384,89	77%
		COGEST	3.468.100,00	153.822,96	379.537,14	533.360,10	2.934.739,90	15%
		TOTAL	5.000.000,00	1.090.433,97	622.431,24	1.712.865,21	3.287.134,79	34%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	F01	Year to month :	31/12/2015
Currency :	EUR		
YTM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
03 Carburant et frais d'entretien des véhicules et assurance		REGIE	49.500,00	21.612,01	10.858,66	32.470,67	17.029,33	66%
04 Frais de maintenance informatique		REGIE	2.400,00	481,97	334,18	816,15	1.583,85	34%
05 Mission d'appui CTB		REGIE	48.000,00	9.315,09	2.911,55	12.226,64	35.773,36	25%
06 Frais bancaires		REGIE	300,00	275,68	102,51	378,19	-78,19	126%
07 Frais de missions		REGIE	52.000,00	28.350,03	8.099,18	36.449,21	15.550,79	70%
04 Audit, suivi et évaluation			67.500,00	39.853,64	10.800,54	50.654,18	16.845,82	75%
01 Evaluation à mi parcours et finale		REGIE	40.000,00	32.073,79	0,00	32.073,79	7.926,21	80%
02 Audits		REGIE	20.000,00	687,18	16,38	703,56	19.296,44	4%
03 Backstopping		REGIE	7.500,00	7.092,67	10.784,16	17.876,83	-10.376,83	238%
99 Conversion rate adjustment			0,00	-984,94	0,00	-984,94	984,94	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-984,94	0,00	-984,94	984,94	7%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%

	REGIE	1.531.900,00	936.611,01	242.894,10	1.179.505,11	352.394,89	77%
	COGEST	3.468.100,00	153.822,96	379.537,14	533.360,10	2.934.739,90	15%
	TOTAL	5.000.000,00	1.090.433,97	622.431,24	1.712.865,21	3.287.134,79	34%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on vrijdag 26 februari 2016

page: 3

4.7 Ressources en termes de communication

Elaboration participative d'une charte de gestion de blocs sanitaires qui engage toutes les parties prenantes à prendre part et conscience de leurs responsabilités vis à vis de la gestion des blocs sanitaires et de l'environnement globalement.

Elaboration et expérimentation des outils et support pédagogique qui ont trait sur la question d'hygiène, éducation environnementale et gestion des blocs sanitaires.

Elaboration des films vidéo rapportant les différents activités phare de projet ainsi de même des témoignages des différents cibles de projet ainsi des appréciations des partenaires de projet.

Echange avec les ONGs et programmes ouvrant dans les mêmes thématiques et secteur.